

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 11 Décembre 2020**

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille vingt, le 11 Décembre 2020, le Conseil Municipal du CHATENET EN DOGNON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Polyvalente, sous la présidence de Monsieur VALADAS Hervé, Le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 Décembre 2020

Présents : Valadas Hervé, Turbiez Chantal, Poulet Bernard, Grenaille Romain-Bérenger, Maligne Francis, Marçais Bertrand, Duhamel Marie-Laure, Brard Michel, Landeau Aurore, Champroy Nahoum, Mr Pala Henri

Excusé : ~~Duhamel Marie-Laure~~

Grenaille Romain-Bérenger est élu secrétaire de séance

### Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour :

- ✓ Courrier du Notaire pour une vente de terrain

Grenaille Romain-Bérenger donne lecture du compte rendu de la séance du 20 Novembre 2020  
**Les conseillers approuvent à l'unanimité le compte-rendu et le signent.**

Monsieur le Maire expose l'ordre du jour :

- Tarif de l'eau 2021
- Syndicat Vienne Combade- rapport sur le prix et la qualité du service (RQPS 2019)
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2019
- DM budgétaire

### I – Tarif de l'eau 2021

*Monsieur le Maire expose le budget dépenses et recettes pour la vente d'eau ainsi que les travaux sur les réseaux à prévoir.*

*Les différents points montrent le besoin d'un financement supérieur pour le bon maintien du réseau. Plusieurs propositions sont faites au Conseil Municipal : Sur la part fixe, et sur le tarif de l'eau au m3.*

*Après concertation le Conseil Municipal souhaite remettre le vote à la prochaine réunion.*

### II – Validation du rapport du SVC 2019

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

### III- RQPS 2019 de la commune

Monsieur le Maire annule la délibération au vu des éléments manquants.

### IV- Vente de terrain position de la commune

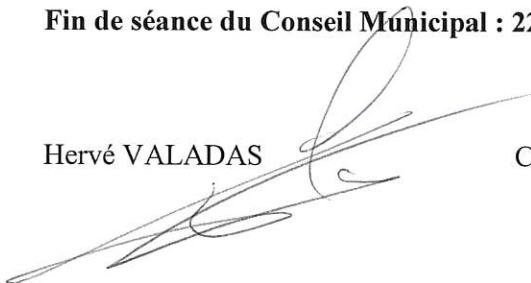
Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de maître Chambon en date du 11 décembre 2020. Celui-ci proposait de faire valoir le droit de préférence institué par l'article L.331-24 du Code forestier pour la parcelle A387 sur la commune du Châtenet en Dognon.  
Après délibération le Conseil Municipal ne fait pas valoir son droit de préférence.

### V- Décision modificative

D001 Solde d'exécution négatif reporté	- 23 599.66€	21561 Matériel technique roulant	23 599.66€
---	--------------	-------------------------------------	------------

### **Fin de séance du Conseil Municipal : 22h30**

Hervé VALADAS



Chantal TURBIEZ

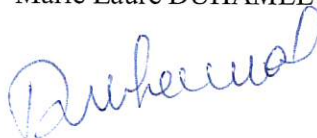
Bernard POULET



Aurore LANDEAU



Marie Laure DUHAMEL



Nahoum CHAMPROY



Romain-Bérenger GRENAILLE



Michel BRARD



Henri PALA



Francis MALIGNE



Bertrand MARCAIS

